



MIÈGES (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Situation : le village est situé dans un vallon, au pied de la montagne de Nozeroy, presque au centre du val de Mièges.

Village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception et bureau de poste de Nozeroy ; succursale dont dépendent Mièges, Doye, Esserval-Combe, Essavilly, Longcochon et Molpré ; à 2 km de Nozeroy, 35 km de Poligny, 35 km d'Arbois et 50 km de Lons-le-Saunier. Altitude 740 m.

Le territoire est limité au nord par Communailles, Censeau, Esserval-Combe et Plénise, au sud par Charbonny, hameau de Mournans, Doye et Nozeroy, à l'est par Molpré et à l'ouest par Plénisette, Onglières et Mournans. Le Moulin et l'Ermitage font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 20, de Nozeroy à Levier ; par les chemins vicinaux tirant à Nozeroy, Doye, Plénise, Charbonny et Molpré ; par les ruisseaux de la Serpentine, des Grangettes, le bief Saillard, le canal du moulin du Pont, un ravin et le ruisseau du gouffre de l'Houle.

Les maisons sont groupées et bâties en pierre, avec toitures en tavaillons et ancelles.

Population : en 1790, 347 habitants ; en 1846, 390 ; en 1851, 367, dont 191 hommes et 176 femmes ; 52 maisons, 92 ménages. En 2002 : 111 habitants, les « Miégeois ».

Etat-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1601.
Vocabulaire : saint Germain.

Série communale à la mairie, microfilmée aux Archives départementales. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 572 à 579, 3 E 5191 à 5199, 3 E 3791 et 3 E 8528. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281. Microfilmé sous les cotes 1 Mi 224 à 227, 5 Mi 678 à 680, 5 Mi 1258, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1813, surface 343 Ha 69 a, divisés en 774 parcelles que possèdent 109 propriétaires, dont 56 forains. 211 Ha en terres labourables, 55 Ha en pâtures, 40 Ha en prés, 1 Ha 58 a en sol de bâtiments, 1 Ha 35 a en jardins et 1 Ha 27 a en friches.

Le sol, le plus fertile du val de Mièges, rend sept fois la semence et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, beaucoup d'orgée, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de foin, des fourrages artificiels ; peu de fruits, de lin et de betteraves.

On importe le sixième des céréales et le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, quelques chevaux et des volailles. 60 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne, qu'on a cessé d'exploiter, des sablières, de la bonne pierre ordinaire, à bâtir et de taille, ainsi que de la pierre à chaux.



Il y a deux châlets, dans lesquels on fabrique annuellement 50.000 kg de fromage, façon Gruyère.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, un presbytère attenant à l'église, contenant le logement du desservant et la salle de la pompe à incendie ; une maison commune, contenant une fromagerie, la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude fréquentée en hiver par 50 élèves ; une maison d'école des filles, renfermant le logement d'une l'institutrice laïque et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 38 élèves ; trois belles croix en pierre, du style ogival ; deux fontaines très anciennes, avec abreuvoirs ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 21 pompiers et 53 Ha 88 a de pâtures, friches, prés et terres.

NOTICE HISTORIQUE

L'origine de Mièges est inconnue. Elle doit remonter à une époque assez reculée, puisque le nom de ce village figure déjà dans une donation faite en 522, par Sigismond, roi de Bourgogne, à l'abbaye d'Agaune, *salinum cum castro de Bracun et Migens*. Par le mot de *Migens*, le donateur a-t-il entendu comprendre tout le val de Mièges et non pas seulement le village de ce nom ? le fait est probable, car dans les différents hommages rendus par les sires de Salins aux abbés d'Agaune, il est toujours question de la vallée entière de Mièges. Ce qui nous surprend, c'est de ne rencontrer aucune mention de ce val dans l'acte d'inféodation consentie vers l'an 943, à Albéric de Narbonne, comte de Mâcon, lorsqu'il est à peu près certain que c'est en vertu de ce titre que les sires de Salins, successeurs d'Albéric, en sont devenus propriétaires.

Prieuré : la fondation du prieuré de Mièges, dédié à Saint-Germain, paraît devoir être attribuée aux religieux de Saint-Oyan-de-Joux. Dans un diplôme du 21 septembre 852, l'empereur Lothaire comprit dans l'énumération des biens de cette abbaye *Medias, Sygproscum et Protonacum*, c'est-à-dire Mièges, Sirod et la Chaux-des-Crotenay. Nous n'avons pu découvrir comment ce prieuré cessa d'appartenir au monastère de Condat pour passer à celui de Cluny. Gaucher 1^{er}, sire de Salins, déclara avoir donné à l'abbaye de Cluny la chaudière d'Arimbert à Salins, pour l'usage des religieux résidant à Mièges. Cette charte est sans date, mais Gaucher I^{er} était mort en 1083. Etienne, prieur de Mièges, figura comme témoin à une donation faite par Gaucher I^{er} pour son anniversaire. Le pape Honorius II fait mention de ce prieuré dans une lettre adressée à Pierre, abbé de Cluny, en 1125. Par une charte de l'an 1259, Jean de Chalon l'Antique donna au prieur de Mièges les cens qui lui étaient dus pour les abergement faits ou à faire à Arsures, Fraroz et Mièges. Guichard était prieur en 1270.

A la demande de Jean de Chalon-Arlay III, le prieuré et l'église de Mièges furent unis, en 1413, à l'hôpital de Nozeroy, mais cette union, à laquelle l'abbé de Cluny n'avait pas consenti, resta sans effet. Louis de Chalon-Arlay III, après avoir fait en 1429, de nouveaux dons au chapitre de Nozeroy, fondé par son père, pour un doyen et six chanoines, sollicita l'union à cet établissement du prieuré et de l'église de Mièges. Le pape Eugène IV chargea l'official de Besançon de procéder aux informations nécessaires et le commit pour prononcer l'union, s'il y avait lieu. On ne connaît pas la date précise de la fulmination de la bulle d'union ; elle a dû avoir lieu en 1432, et a été confirmée en son entier en 1516, par le pape Léon X, qui unit en même temps les églises de Fraroz et Mignovillard, à la cure de Mièges. Dès ce moment, les chanoines de Nozeroy ont joui de tous les droits du prieur de Mièges. L'ancienne maison prieurale sert aujourd'hui de presbytère.

Eglise et familiarité : la paroisse de Mièges fut desservie d'abord par les religieux du prieuré, et à partir du XII^e siècle, par des vicaires amovibles institués par le prieur, remplacés à leur tour par des vicaires perpétuels inamovibles. Au XIV^e siècle, il se forma une société de prêtres, pour le services des nombreuses fondations faites dans l'église et aux autels particuliers. Au XV^e siècle, l'archevêque de Besançon donna à cette corporation des statuts, d'après lesquels aucun familial ne pouvait être admis, à moins d'être né de parents bourgeois du val et d'avoir été baptisé sur les fonts baptismaux de l'église

principale. Leur nombre, fixé à sept, fut réduit à quatre et même à trois après les guerres du XVII^e siècle. En 1639, tous se réfugièrent en pays étranger, et ceux qui survécurent ne rentrèrent successivement que de 1645 à 1649. Depuis l'union de la cure et du prieuré au chapitre de Nozeroy, les chanoines choisirent un d'entre eux, ou un familier pour faire les fonctions de vicaire perpétuel.



L'église prieurale et paroissiale, dédiée à Saint-Germain, évêque d'Auxerre, dont on célèbre la fête le 30 ou le 31 juillet, est orientée et se compose d'un clocher, sous lequel est un porche, d'une tribune supportant un jeu d'orgues, de trois nefs, d'un sanctuaire, d'un chœur se terminant octogonalement, de deux chapelles à droite de l'église, de trois à gauche, et de deux sacristies aux extrémités orientales des petites nefs.

L'entrée principale qui est sous le clocher, se compose d'une porte ogivale et géminée, ornée d'un tympan, d'accolades, colonnettes, nervures, arabesques, rinceaux, culs-de-lampe, statues, feuilles de choux, ceps de vigne et autres expansions végétales. Ce portail est un admirable morceau de sculpture. Les nefs collatérales sont séparées de la principale par huit piliers cantonnés de pilastres, de l'ordre toscan, sur lesquels s'élèvent dix arcatures à plein-cintre ainsi que les arcs-doubleaux et nervures qui décorent les voûtes.

La partie la plus remarquable de l'édifice, est une ancienne chapelle à droite du sanctuaire, qui sert aujourd'hui de sacristie. Elle est décorée de colonnettes torses placées dans ses angles et voûtées en pendentifs, qui supportent au centre le Christ et aux angles les évangélistes. Ils sont suspendus avec tant d'art, qu'on croirait qu'ils voltigent dans l'espace. Plusieurs autres chapelles sont décorées de colonnes torses, d'arabesques, de rinceaux, de culs-de-lampe ou consoles, supportés par des personnages grimaçants ou des animaux fantastiques. Quelques fenêtres sont à plein-cintre, d'autres ogivales géminées ou non géminées. On rencontre dans ce vaisseau le mélange du style de la renaissance le plus pauvre, avec le style ogival flamboyant le plus riche. L'église n'a rien de beau dans son ensemble, mais elle est remarquable par ses détails, dont la plupart sont des chefs-d'œuvre. Elle renferme un grand nombre de belles statues et statuette en pierre et en marbre, de magnifiques stalles, du style de la renaissance, des retables de la même époque, quelques bons tableaux et une foule de tombes. Elle était si riche en objets de sculpture, en 1789, qu'on en retrouve des fragments placés dans les murs de presque toutes les maisons du village et même dans les agrandissements du presbytère. Le meilleur de ces morceaux représente David terrassant un lion.

Le clocher, qui porte dans sa partie inférieure la date de 1707 et sur le cadran d'horloge en pierre, celle de 1775, est percé de quatre fenêtres ogivales géminées et terminé par une plate-forme avec balustrade découpée à jour et ornée aux angles de quatre statues. Le dôme de ce clocher a été frappé par la foudre au mois d'août 1839. Le feu a été si violent, que les deux cloches ont été fondues en un instant. Il y avait neuf chapelles dans l'église : l'une dédiée à la sainte Croix et à saint Théodule, dite la chapelle des Boisset ; une autre, en l'honneur de saint Jacques, à l'autel dit le Vieux-Chœur, à la nomination des héritiers de Pierre Jacques, fondateur ; une troisième en l'honneur de sainte Catherine, à la nomination de la famille Bésuchet, de Pontarlier ; une quatrième, dédiée au Saint-Crucifix et à Notre-Dame ; une cinquième à saint Barthélemy ; une sixième, à Notre-Dame, saint Sébastien et saint Claude ; une septième, à Notre-Dame et saint Jean-Baptiste ; une huitième à saint Pierre et saint Denis, et une neuvième, à saint Anatoile.

Foires et fête Saint-Antoine : avant la ruine du val de Mièges en 1639, par les troupes allemandes aux ordres de Saxe-Weimar, il se tenait deux foires très importantes à Mièges. La plus fréquentée était celle dite de la Saint-Antoine. Les marchandises étaient exposées en vente sous des abris, dont l'emplacement est encore nommé aux Halles. Gilbert Cousin, chanoine de Nozeroy au XVI^e siècle, rapporte que de temps immémorial et suivant un usage païen, la plus grande fête du pays, celle de Saint-Antoine, attirait à Mièges, de tout le voisinage, une affluence extraordinaire de population.

Ermitage de Notre-Dame : par un acte passé le 7 octobre 1609, François Belot, doyen du chapitre et les autres chanoines accordèrent à Jean Masson, de Nozeroy, l'autorisation « d'édifier une chapelle en un sien héritage dit à la Corvée, près du village de Mièges, en l'honneur de Dieu et sous le nom et invocation de saint Sébastien et saint Roch, avec la cloison d'un cimetière proche pour la sépulture des corps des fidèles chrétiens qui décède-raient de contagion de peste ». Au sud du village, il se compose d'un bâtiment pour

un chapelain et d'une chapelle restaurée en 1854. Il est occupé, depuis 1855, par Claude-Antoine Billot, prêtre, originaire de Poligny. La chapelle a été construite sur le plan de Notre-Dame de Fourvières. Elle se compose d'une grande et d'une petite nef, séparées entre elles par trois arcades reposant sur des piliers quadrangulaires cantonnés de pilastres. Le sanctuaire est de forme octogonale. On y remarque plusieurs tableaux et des ex voto, d'une certaine valeur ; un bas-relief représentant l'Assomption de la sainte Vierge ; la tombe de Dominique Jacques, de Plénisette, vicaire et familier à Mièges, exilé pour la foi en 1792, rentré en janvier 1794 et mort le 27 mai 1795 ; celle de Laurent Royet, des Grangettes, familier de Mièges et chapelain de l'ermitage, mort le 10 janvier 1752 ; celle d'un ermite, né à Condé, qui est venu résider dans l'ermitage en 1650. On célèbre dans cette chapelle les offices divins tous les jours de la semaine, et même jusqu'à huit fois par jour, à cause des prêtres qui y viennent en pèlerinage. Ces offices sont fréquentés, non seulement par les habitants du voisinage, mais encore par les étrangers qui y affluent de pays très éloignés.



Seigneurie : Mièges dépendait en toute justice de la seigneurie de Nozeroy. Ce village était le chef-lieu d'une prévôté, qui s'étendait sur tout le val, et avait été inféodée, à titre héréditaire, à la famille dite de Mièges. En 1265, Guy de Mièges, chevalier, vendit à Laure de Commercy, moitié de cette prévôté et ses droits dans la messerie pour 180 livres. Il s'engagea par un autre acte à remettre entre les mains d'Odon, châtelain de Montmahon, les lettres du don de la messerie du val qui lui avaient été accordées par Jocerand de Brancion et Marguerite de Salins, son épouse. En 1270, Pierre II de Mièges, vendit à la même comtesse Laure, ses droits dans la prévôté du val pour 180 livres. Pierre de Mièges, dit le Blanc, vivait en 1210. En 1290, Anne, fille de Vaucher de Mièges, fit construire un moulin entre Mignovillard et Boucherans. Alexandre de Mièges vivait en 1340. Hugues de Mièges était châtelain de Chalamont en 1531.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1852.